

Il était une fois
la déviation de
Mignaloux-
Beauvoir



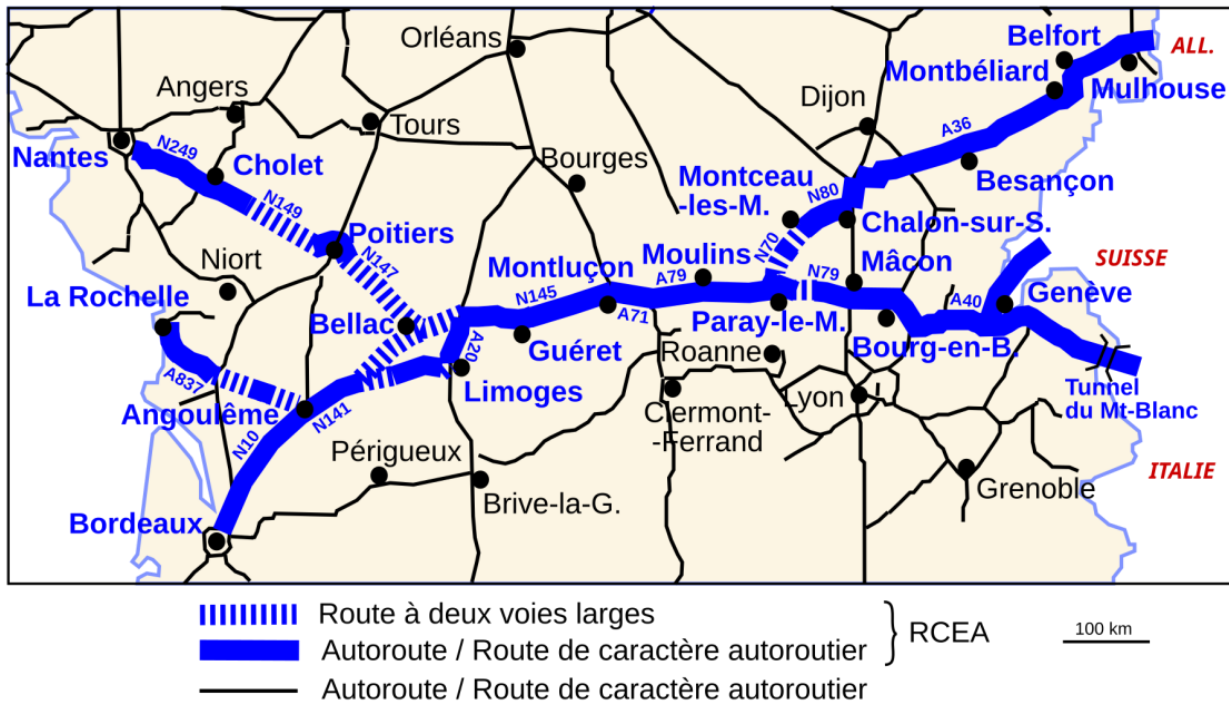
D'hier à aujourd'hui
Et demain ?

PREMIÈRE PARTIE : HISTORIQUE DE LA RN147



DÉFENSE DU CADRE DE VIE
DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE MIGNALOUX-BEAUVOIR





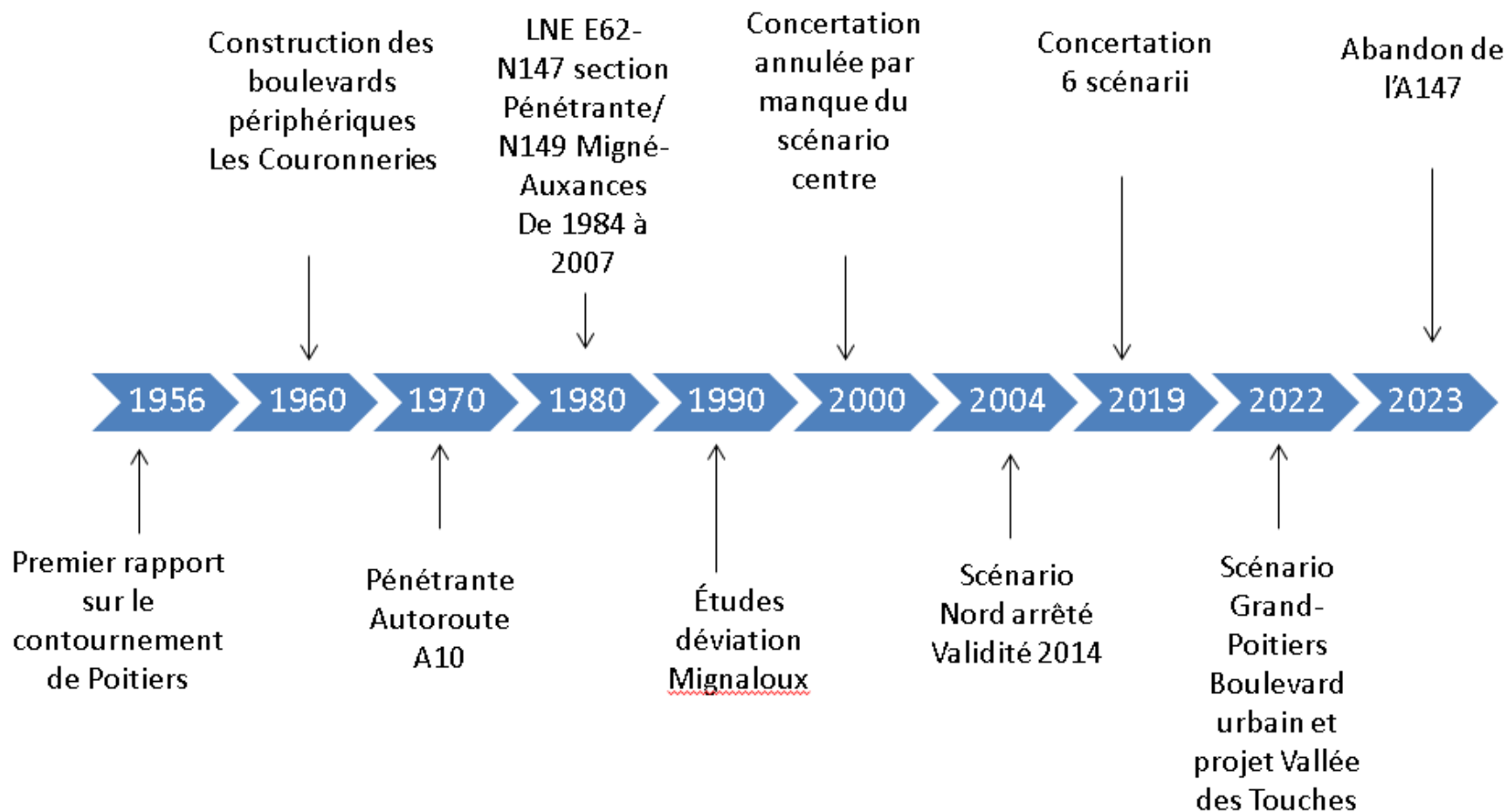
LA ROUTE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE

Les sections de la RCEA sont ouvertes **dans les années 1960.**

Réputée **deux fois plus dangereuse** qu'une route du même type

En Vienne, la RCEA Limoges/La Rochelle-Bordeaux a permis de réaliser dans les années 2000 les déviations de **Charroux, Civray et Pressac**

FRISE HISTORIQUE DU PROJET DE DÉVIATION DE MIGNALOUX-BEAUVOIR, ENTRÉE SUD-EST DE L'AGGLOMÉRATION DE POITIERS



DEUXIÈME PARTIE : L'AXE RN147/RN149 LIMOGES-BRESSUIRE

- ÉTAT D'AVANCEMENT DANS LES TERRITOIRES VOISINS
- CONTRAT DE PLAN 2015/2020



DÉFENSE DU CADRE DE VIE
DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE MIGNALOUX-BEAUVOIR



quelque 18.000 véhicules traversent chaque jour Mignaloux-Beauvoir sur la RN147.

(Photo Patrick Lavaud)

EN HAUTE VIENNE

- Le **27 novembre 2024**, inauguration du créneau de dépassement de **Chamborêt** de **2 km**, dont **1 km à 2x2 voies**, coût de **14M€**.
- En **avril 2025**, mise à l'**enquête publique** du tronçon à **2X2 voies** sur **6 km** entre Couzeix et Nieul, pour un coût de **132 millions d'euros**. Fortes oppositions notamment du collectif « Alouette ».

EN DEUX-SÈVRES

- Le Département déplore l'absence de la Région au développement des infrastructures routières,
- En 2023, le CD79 propose d'engager 10M€ d'études,
- Aujourd'hui, forte opacité, rien n'est décidé.

LES CONTRATS DE PLAN ETAT RÉGION (CPER) :

- constituent un **outil de développement** entre l'État et les Régions, par la mise en œuvre de projets structurants. Les CPER viennent **renforcer la politique d'aménagement au service de l'égalité des territoires**.

LE CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION 2015/2020 :

- Cofinancement des études État/Région/Département pour la **Déviation de Mignaloux-Beauvoir**
- **Montant 5M€** dont 1M€ État (20%), 2M€ CD86 (40%), 2M€ Grand-Poitiers (40%) pour les **études d'opportunité** jusqu'à l'enquête publique et **d'éventuelles acquisitions foncières d'opportunité**.

ET PENDANT CE TEMPS LÀ ?

On comptabilise les accidents mortels et graves...

De 2020 à 2024, 62 accidents, 3 mortels, 10 tués et 48 blessés graves sur l'axe RN147/149 en Vienne et beaucoup de victimes collatérales!!!

Les accidents moins graves ne sont pas comptabilisés...

**Dans la traverse de Mignaloux-Beauvoir
De nombreux accidents à déplorer**

Accident entre cinq véhicules à Mignaloux-Beauvoir : trois blessés et des bouchons

[f](#) [X](#) [v](#) [in](#) [e](#) CIRCULATION - MIGNALOUX-BEAUVOIR



Vienne : la N147 coupée après un accident mortel le 10 avril 2025



Le 17 avril 2025

Une terrible collision entre une voiture et un poids lourd s'est déroulée ce jeudi vers 15h sur la RN147 à hauteur de Moulismes. Le choc a hélas fait une victime, une femme de 52 ans



TROISIÈME PARTIE :

RAPPEL DES SCÉNARIIS DE LA CONCERTATION 2019



DÉFENSE DU CADRE DE VIE
DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE MIGNALOUX-BEAUVOIR



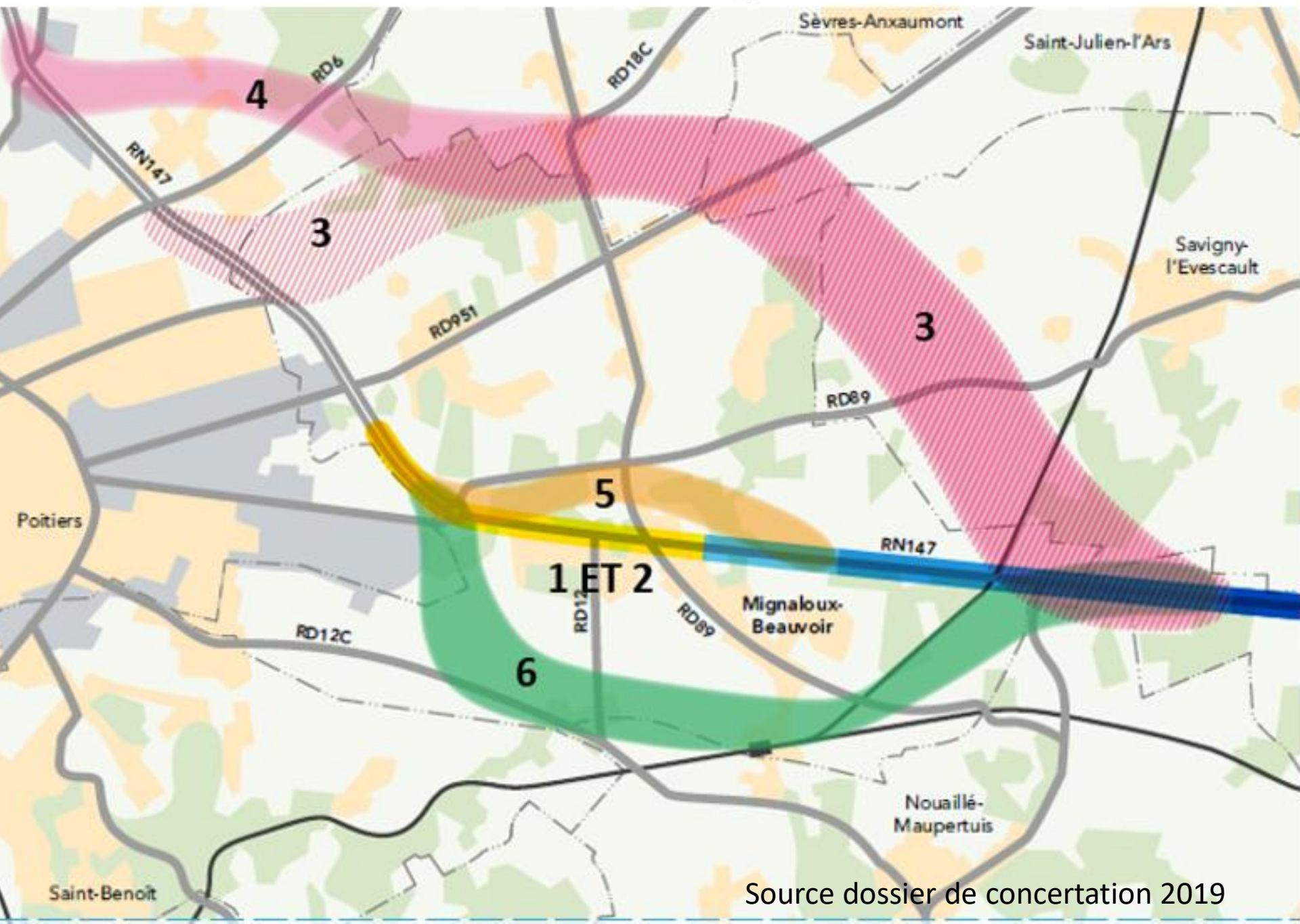
RN147
Aménagement
de l'entrée sud-est de Poitiers

Dossier de concertation

Mars 2019



APRÈS L'ABANDON DE L'AUTOROUTE A147 QUID DU PROJET 2019 ???



Source dossier de concertation 2019

LES DÉS ÉTAIENT-ILS PIPÉS DÈS LE DÉPART ?



CONSENSUS POSSIBLE ? Pourquoi autant de couleurs et de largeurs de fuseaux différents?

LE PROJET EST-IL FINANÇABLE ?

Pour le scénario 3, nord long, 2x2 voies, Décape l'estimait en 2019 à l'appui de déviations comparables à 75M€ contre **143M€** par la DREAL !!!

En 2023, la DREAL estimait la déviation de Lussac-les-Châteaux à 94M€ alors qu'elle a été réestimée à hauteur de **143M€** !! (8km/2 créneaux de dépassements/3 viaducs dont 1 de 620ml 33ml de haut, 177ml et 126ml/3 ponts).

Sa mise en service avait été annoncée pour 2026. Elle interviendra au mieux en 2028...

Où sont les rivières et les viaducs à Mignaloux-Beauvoir ??

(En 2011, la 2x2 voie de Fleuré avait coûté 40M€ pour 8km).

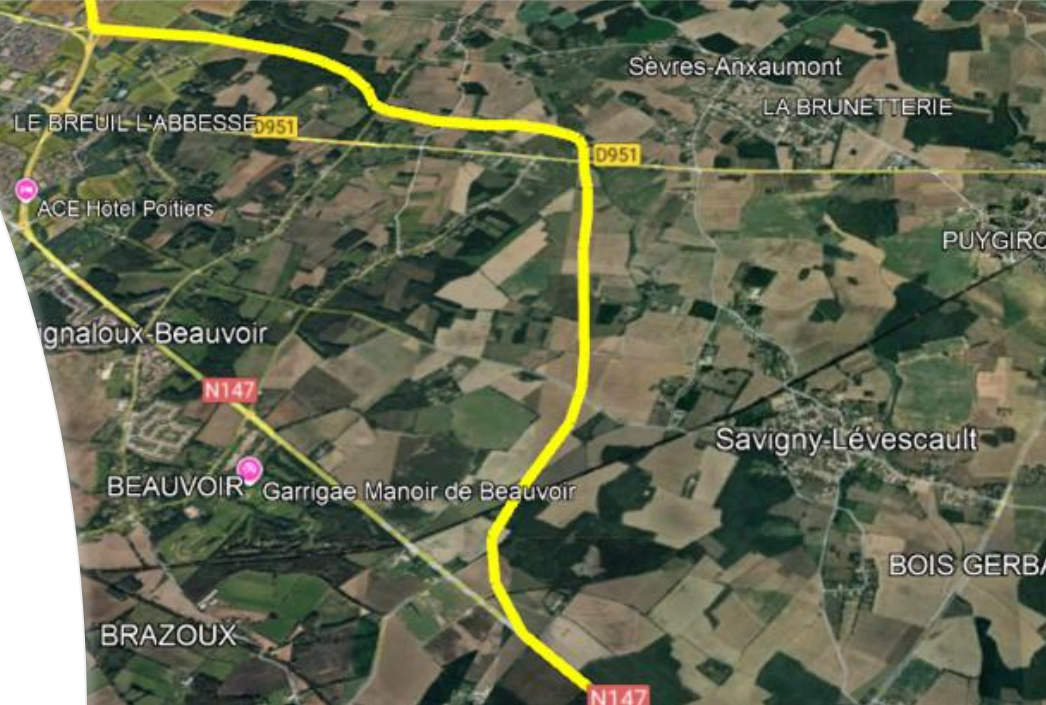


COMPARATIF ACTUEL :

En 2022, Le Département a estimé la déviation de St Julien l'Ars* à hauteur 20M€ pour 4,5km de chaussée, comprenant 2 créneaux de dépassement à 110km/h, 3 giratoires et 3 ponts. Le scénario 3 de Décape fait 9km, à ratio comparable, la déviation de Mignaloux-Beauvoir peut être arrondie à 75M€ valeur 2025 (1x2 voies), mesures compensatoires comprises.

**source web CD86-Schéma routier 2022-2027*

RAPPEL DU SCÉNARIO NORD LONG DÉCAPE



DÉFENSE DU CADRE DE VIE
DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE MIGNALOUX-BEAUVOIR

RAPPEL DES TRAFICS :

Rappel et évolution des trafic RD951 et RD147:

RD951 VL/PL de 2015 à 2024 constant soit :

11300 V dont 6% de PL (660PI/J)

RN147 **+17% de PL** en 10 ans soit une évolution de près de 2% par an

Nuisances sonores et pollution de l'air des RD951 et RN147 :

impacts sur la population cf-site decape.fr et les fiches thématiques des Docteurs **Catherine Chèze** (air) Médecin spécialiste en médecine nucléaire et **Sylvie Fieuzal-Holderer** endocrinologue

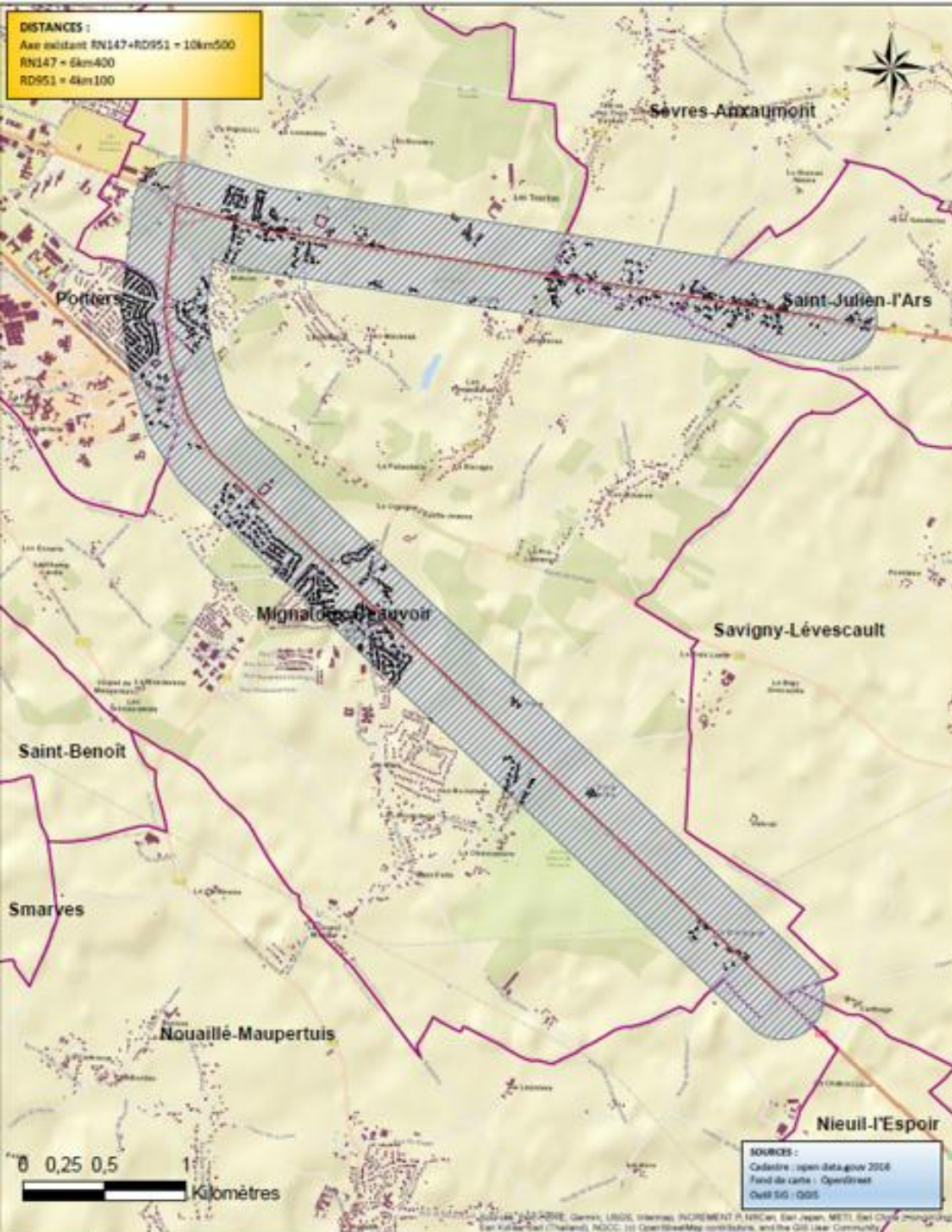
Elles se rajoutent aux **délestages sauvages sur le réseau viaire** de Mignaloux aux heures de pointes : Vallée des Touches, Route des Bruères, Route de la Gare, Beaubâton, Le Parc, Les Davitaires, Route des Sachères avec des accidents qui s'accroissent...

COMPTAGE RN147-2023

N147	50+090	18594*	2343	12,6 %
N147	50+597	23849*	2361	9,9 %



730 000PL/an soit près de 300 fois le tour de la terre : est-ce la terre qui est trop petite ? à méditer...



SITUATION EXISTANTE

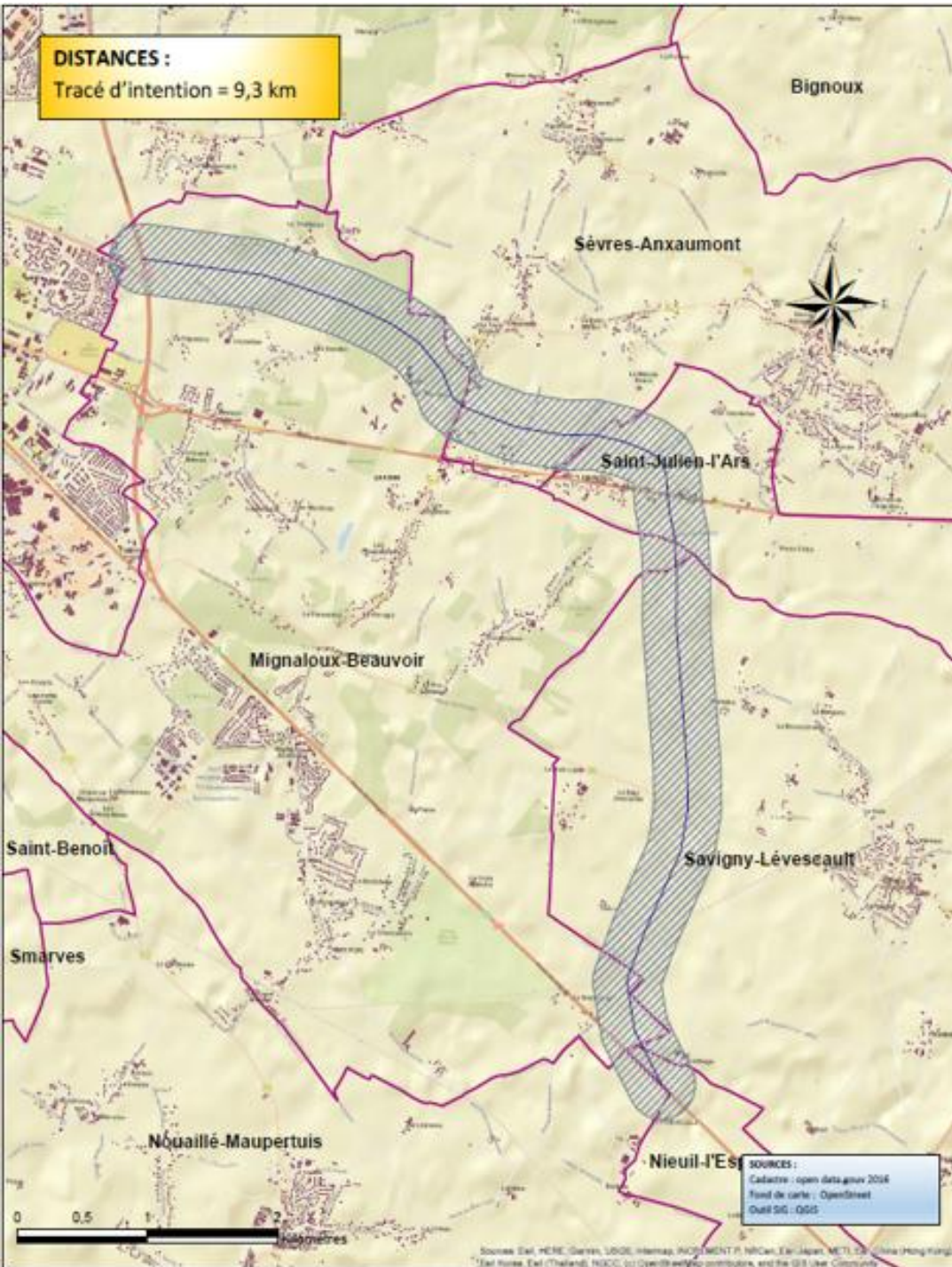
**2058 bâtis dans la
zone tampon de
500m**



DÉFENSE DU CADRE DE VIE
DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE MIGNALOUX-BEAUVOIR

DISTANCES :

Tracé d'intention = 9,3 km



SCÉNARIO DÉCAPE 2019

**173 bâtis dans la zone
tampon de 500m**

Longueur 9,3km

Cout estimé 75M€



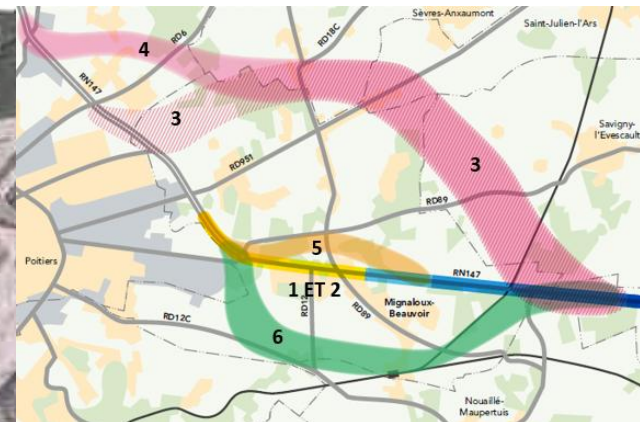
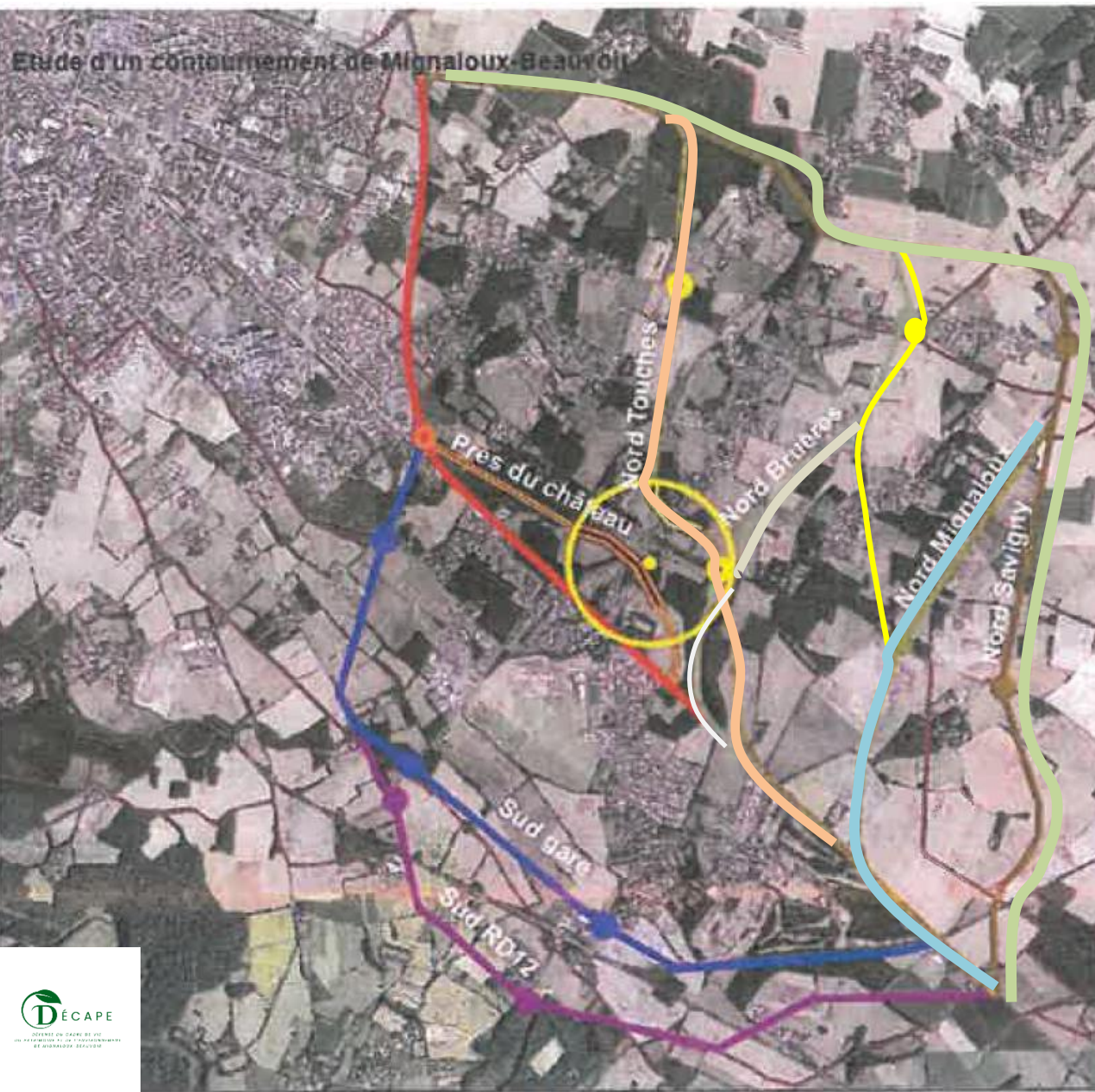
DÉFENSE DU CADRE DE VIE
DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE MIGNALOUX-BEAUVOIR

QUATRIÈME PARTIE : LES AMBITIONS DE GRAND- POITIERS



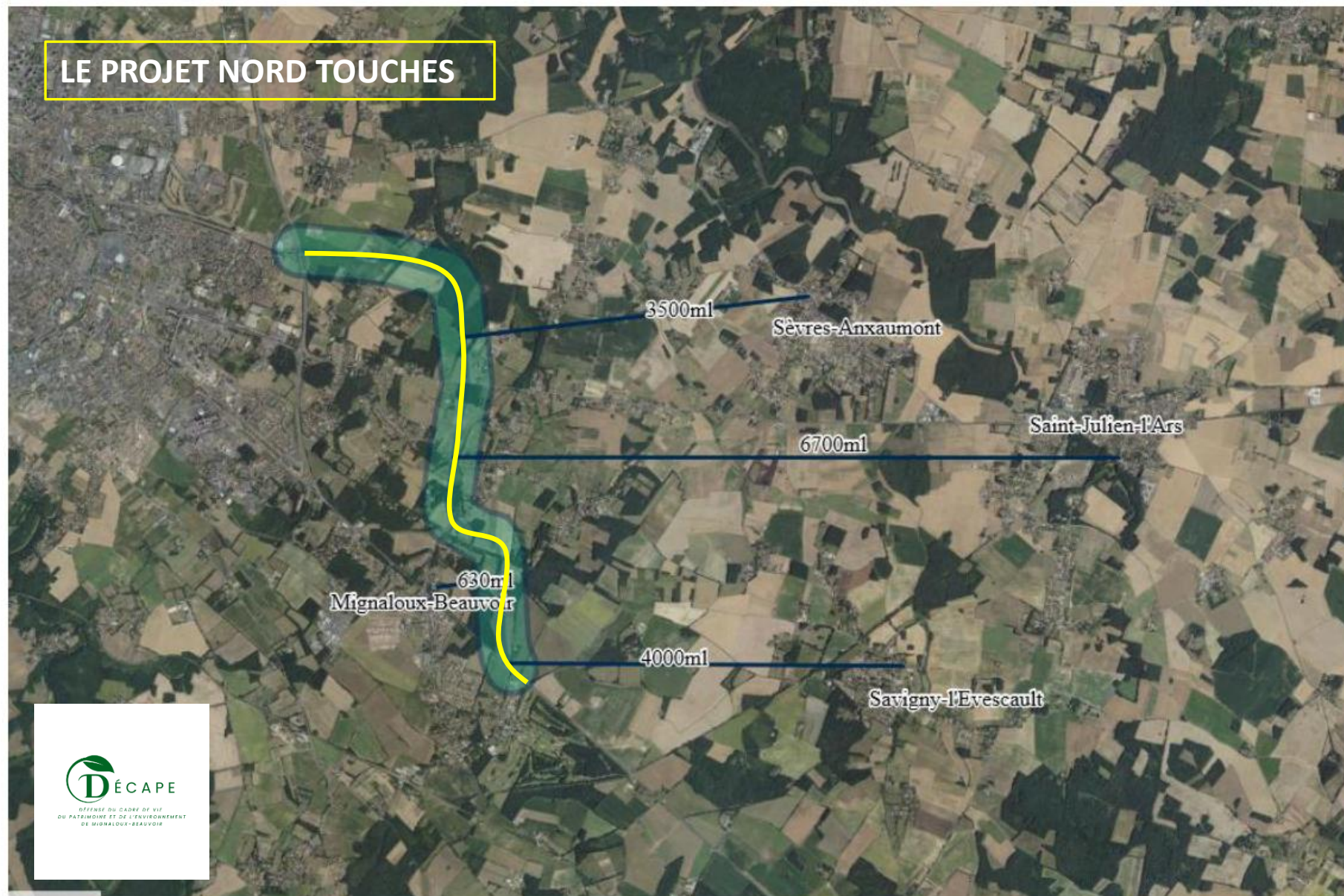
DÉFENSE DU CADRE DE VIE
DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE MIGNALOUX-BEAUVOIR

GRAND-POITIERS A PRÉSENTÉ EN CONFÉRENCE DES MAIRES EN SEPTEMBRE 2022 MOULTS PROPOSITIONS

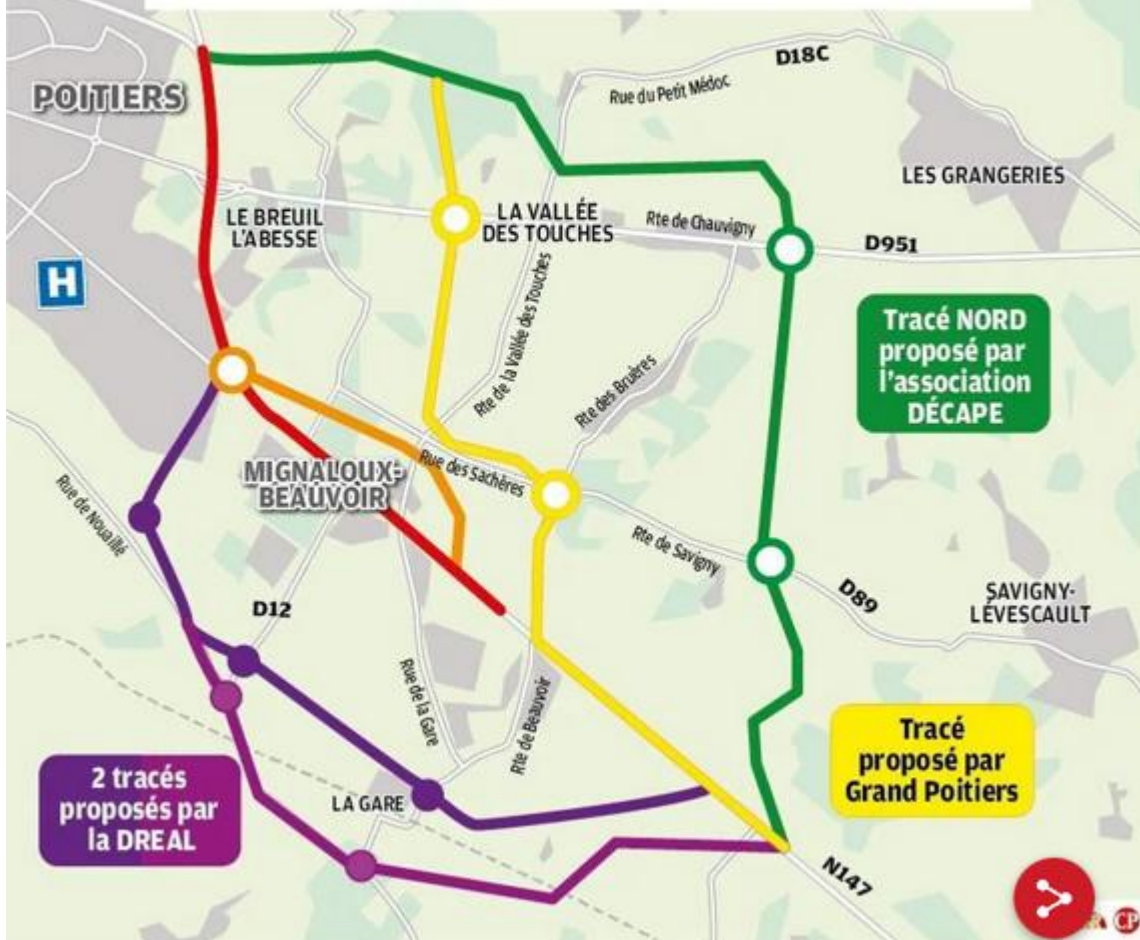


SCÉNARIO GRAND-POITIERS NORD-TOUCHES
DISTANCES DU TRACÉ AUX ÉGLISES DES COMMUNES LIMITOPHES

LE PROJET NORD TOUCHES



Les principales propositions de tracés de contournement de Mignaloux-Beauvoir



L'association Décape s'est procuré le projet de Grand Poitiers sur lequel figure sa proposition de tracé.
© document Décape

Le 8 novembre 2022, un concert de casseroles et sifflets était animé par 200 personnes contre le projet Nord-Touches après une campagne de boitage.

Vienne : les opposants au projet de contournement de Mignaloux passent à l'action



A l'image de leur président Patrick Ferre, les opposants de l'association Décape au projet proposé par Grand Poitiers de contournement de Mignaloux sont allés sur le terrain pour montrer, de leur point de vue, à quel point cette proposition de tracé ne leur convient pas.
© Photo Xavier Le Roux

Par Xavier LE ROUX

Publié le 05/10/2022 à 08:00, mis à jour le 05/10/2022 à 08:00

“ Nous sommes prêts à acheter des bottes aux élus de Grand Poitiers pour qu'ils viennent sur le terrain ”

Patrick Ferre, président de l'association Décape, Mignaloux-Beauvoir

En octobre 2022, Décape dévoilait le projet de déviation Nord Touches à la population de Mignaloux-Beauvoir

Manifestation du 8 novembre 2022



MANIFESTATION. Casseroles et sifflets étaient de sortie sous les fenêtres de la mairie de Mignaloux-Beauvoir ce mardi. Entre 150 et 200 opposants au projet de contournement sont venus perturber une réunion entre les élus de la commune et de Grand Poitiers, venus présenter le projet.
(Photo Mathieu Herdault)



DÉFENSE DU CADRE DE VIE
DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE MIGNALOUX-BEAUVOIR

CINQUIÈME ET DERNIÈRE PARTIE :

ET MAINTENANT ?



Avenant au Contrat de Plan État Région 2021/2027 :

Pour la RN149 :

- **3 M€** pour la **Vienne et les Deux-Sèvres**, avec un financement de l'État de 50 %, soit chacun 1,5 M € avec la participation financière de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Grand-Poitiers, le Département et la Communauté de Communes du Haut-Poitou apportent la contrepartie au financement de l'État à hauteur de **750 k€**, soit de 300 k€ chacun pour le CD 86 et la CUGP, et 150k€ pour la CCHP.

Pour la RN147 :

- **4M€** à parts égales pour les départements de la **Haute-Vienne et de la Vienne** comprenant les déviations de **Lhonnaizé et de Mignaloux-Beauvoir**. Des adaptations aux projets initiaux et liés aux contextes financiers, juridiques et environnementaux seront conduites.
- **Pour l'entrée sud-est de Poitiers, déviation de Mignaloux-Beauvoir**, des réunions entre Grand-Poitiers, le Département et l'État. **Consensus pour un contournement avant tout aménagement de boulevard urbain**, car **irréalisable dans les conditions actuelles de trafics poids-lourds.**

L'INTÉRÊT PUBLIC MAJEUR OU...PAS !!

**CONJONCTURE
ACTUELLE**

**LES FREINS AU
DÉVELOPPEMENT
DES PROJETS
ROUTIERS**

**ACTUALITÉS: des
projets remis en
cause**

DÉVIATION DE BEYNAC (24)



Dordogne

Déviations de Beynac : la chambre régionale des comptes chiffre à 63 millions d'euros le coût total du projet

Le 17/02/2025 à 19:08

A69 Toulouse/Castres: le projet autoroutier est annulé faute de nécessité impérieuse à le réaliser



... et la lutte contre l'artificialisation des sols...zéro artificialisation nette (loi de 2023)

CPER 2021/2027 :

Des rencontres se sont tenues en mai dernier entre la **Préfecture, la DREAL, le Département de la Vienne et Grand-Poitiers.**

L'occasion de faire le point

- sur la déviation de Lussac-les-les-Châteaux qui prend deux ans de retard...
- sur la déviation de Lhommaizé qui n'en sera pas une...
- **ET sur la relance de la déviation de MIGNALOUX-BEAUVOIR avec**

L'ÉTUDE D'UN NOUVEAU TRACÉ !!

CONSEIL DÉPARTEMENTAL NR du 23 mai 2025

N147 : un risque d'enlèvement



La déviation de Mignaloux-Beauvoir reste l'un des points clés du réaménagement de la N147. (Photo archives NR-CP, Mathieu Herduin)

Édouard Daniel





FEUILLE DE ROUTE DÉCAPE



DÉCAPE MAINTIENT LE CAP !!

- Rdv avec le Directeur des Routes du Département le 24 mars 2025,
- Rdv avec le Président du Département le 25 avril dernier
- Demande de rdv avec les Sénateurs du département
- Contacts à suivre avec le Préfet, les institutions et autres partenaires.

DÉCAPE S'ADAPTERA AU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL

- En réduisant l'impact du contournement sur l'environnement avec une 1x2 voies au lieu d'une 2x2,
- En réalisant des carrefours à niveau pour limiter les coûts et l'impact visuel,
- En consultant ses adhérents et la population de Mignaloux-Beauvoir pour les échéances à venir.

DÉCAPE RESTE VIGILANT ET S'OPPOSERA À TOUS PROJETS COURTS !



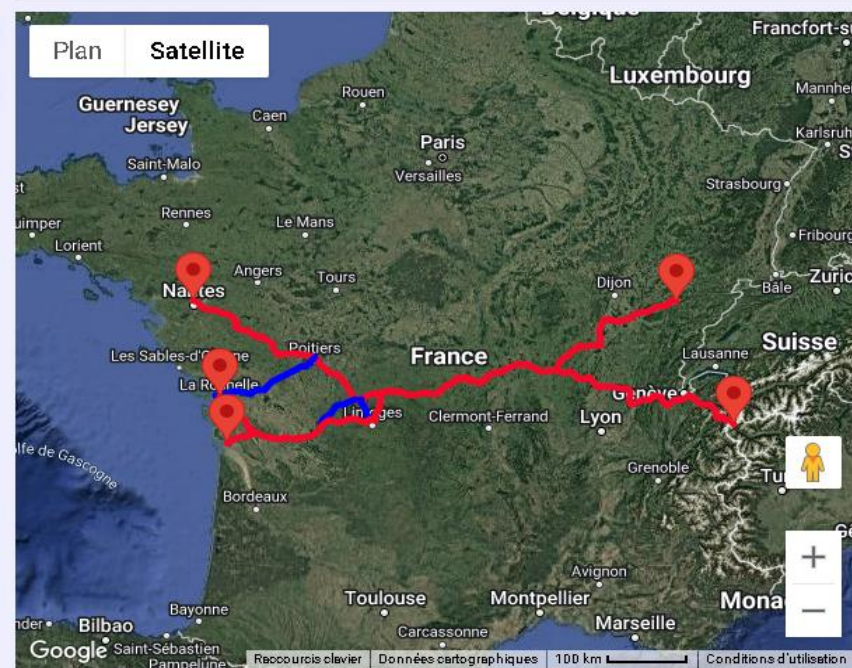
DÉFENSE DU CADRE DE VIE
DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE MIGNALOUX-BEAUVOIR

MERCI DE VOTRE ATTENTION

QUESTIONS / RÉPONSES

ANNEXES





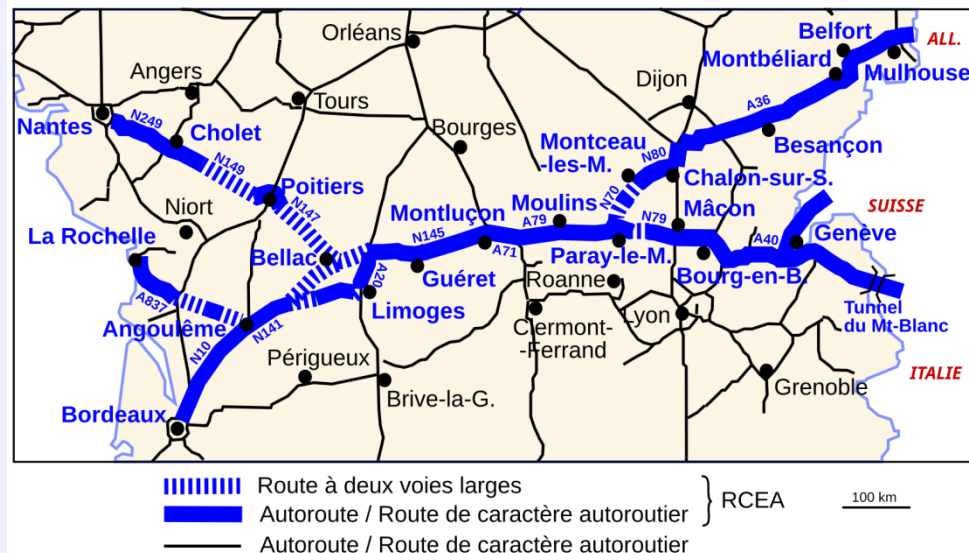
Légende de la carte ou du tableau

En bleu	Alternatives aux tracés.
En rouge	Tracés principaux.

Évoquée dès 1954, l'idée d'un **axe est-ouest** permettant de relier la façade atlantique à l'Europe centrale est rapidement retenue et les premières sections de la RCEA sont ouvertes dans les années 1960.

En 1971 l'ARCEA (Association pour la route Centre-Europe-Atlantique) obtient l'inscription de son projet de route transversale de dimension européenne, au Schéma directeur routier. Il s'agit alors de **construire 1 850 km de voies en France**, dont **400 km d'autoroutes**, et **800 km de routes express** qui seraient transformées postérieurement en autoroutes

Source Wikipédia



La route européenne 62, avec le tronçon Nantes - Genève (Suisse) via Poitiers, forme une grande partie de la RCEA.

À l'ouest, les connexions à La Rochelle, Angoulême et Bordeaux correspondent aux routes européennes 602, 603 et 606.

La route **Centre-Europe Atlantique**, ou RCEA est très fréquentée car majoritairement gratuite. Certaines portions à deux voies sont connues pour être **deux fois plus accidentogènes** qu'une route du même type

En Vienne, la RCEA Limoges/La Rochelle-Bordeaux a permis de réaliser dans les années 2000 les déviations de Charroux, Civray et Pressac.



Développement du réseau routier de Poitiers.

Les villes se développent sur le principe de couronnes autour de son centre ville.

Les rocades se sont développées dans les années 60 et 70.

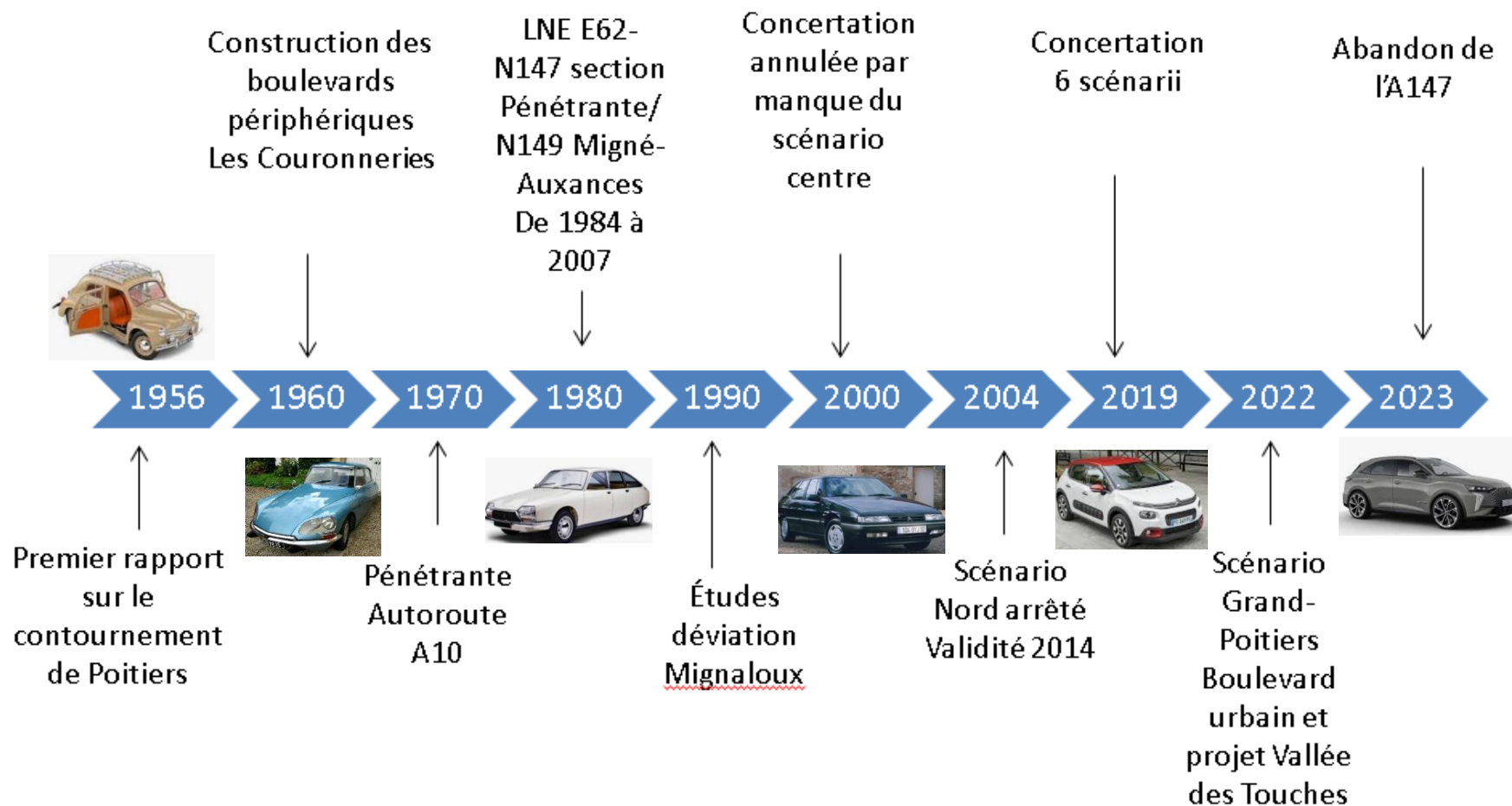
La Liaison Nord Est, RN147/E62 doit son essor notamment grâce à la construction de la centrale nucléaire de Civaux.

Dans les années 70, le principe de la liaison sorties A10 sud/nord avait été inscrit dans les documents d'urbanismes. Les emplacements réservés ont vite été construits et le projet a été abandonné.

Légende de la carte ou du tableau

En rouge	Liaison Nord-Est.
En orange	Rocade Ouest.
En vert	Rocade intérieure Est.
En blanc	Voie André Malraux.

FRISE HISTORIQUE DU PROJET DE DÉVIATION DE MIGNALOUX-BEAUVOIR, ENTRÉE SUD-EST DE L'AGGLOMÉRATION DE POITIERS



Plan Local d'Urbanisme



PRÉFECTURE DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES
PRÉFECTURE DE LA VIENNE

ARRETE DDE N° 2004-63

de prise en considération de mise à l'étude du projet de la déviation des RN147 et RN151 sur le territoire des communes de Poitiers, Mignaloux-Beauvoir, Saint Benoît, Sèvres-Anxaumont, Saint Julien-l'Ars, Savigny-Levescault, Nouaillé Maupertuis et Nieul l'Espoir

Le préfet de la région Poitou-Charentes,
Préfet de la Vienne,

ARRETE :

Article 1 – La mise à l'étude du projet de travaux publics de la déviation des RN147 et 151 sur le territoire des communes de Poitiers, Mignaloux-Beauvoir, Sèvres-Anxaumont, Saint-Julien-l'Ars, Savigny-Lévescault, Nouaillé-Maupertuis et Nieul l'Espoir est prise en considération.

Article 2 – Les zones affectées par ce projet sont délimitées sur des plans au 1/25 000 ème pour ce qui concerne chacune des communes de l'article 1 ci dessus. Ces plans sont annexés au présent arrêté.

Article 3 - La décision de prise en considération cesse de produire effet si, dans un délai de dix ans à compter de son entrée en vigueur, la réalisation de la déviation n'a pas été engagée.

11.3 - Déviation de Mignaloux-Beauvoir – arrêté de prise en considération.

Plan Local d'Urbanisme - Révision - R5
Approuvé par le Conseil de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers le 1^{er} avril 2011.

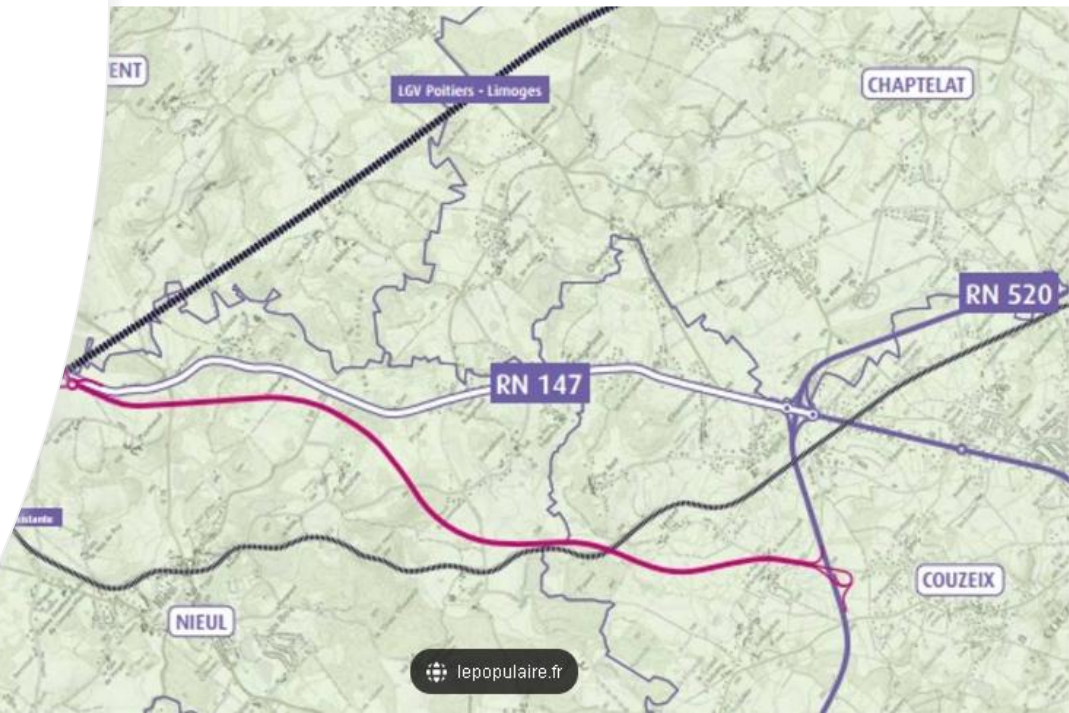
Grand Poitiers
Communauté d'Agglomération

grandpoitiers.fr

Signé le 23 mars 2004

QUID DE L'AXE RN147/149 LIMOGES-POITIERS-BRESSUIRE DEPUIS L'ABANDON DE L'A147?

- **EN HAUTE-VIENNE :**
 - Le **27 novembre 2024**, le préfet Étienne GUYOT a inauguré le créneau de dépassement de Chamborêt, en Haute-Vienne . Ce **premier aménagement réalisé** sur la nationale 147 est constitué de **2 km** de voie, dont 1 km à deux fois deux voies pour un coût de **14M€**. Elle n'a toujours été mise en service en raison de problème de signalisation horizontale non conforme.
 - En avril 2025, au nord de Limoges, un tronçon **2X2 voies sur 6 km** entre **Couzeix et Nieul** a été mis à l'enquête publique, pour un coût de 132 millions d'euros, en parallèle de l'actuelle RN147. Il suscite des oppositions notamment du collectif « Alouette ».



Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, grand absent du développement territorial et de la modernisation des infrastructures routières, brille par son absence totale d'engagement, y compris sur les axes qu'il a lui-même défini d'intérêt régional

En octobre 2023, le Département des **DEUX-SÈVRES** s'engage à financer l'État à hauteur de **10 millions d'euros** afin de l'aider à boucler au plus vite les études et à engager dans la foulée les premiers travaux. Coup de bluff ?

Le projet de 2x2 voies Bressuire/Parthenay/Poitiers est remplacé par des **créneaux de dépassements** ou des **déviations de villages**. Rien n'est encore acté pour l'heure.



RN147 : la déviation de Lussac coûtera 49 millions de plus



La future déviation de Lussac-les-Châteaux

8 km et trois viaducs qui font monter le coût des travaux



© Photo NR

Par Sébastien KEROUANTON

Publié le 31/12/2020 à 06:25, mis à jour le 31/12/2020 à 14:06

Extrait de la NR86 du 31/12/2020

Le coût de la déviation de la RN147 à Lussac-les-Châteaux s'est envolé, passant de 94 à 143 millions d'euros, à partager entre Département, État et Région. Début des travaux annoncé en 2022.

Commençons par la bonne nouvelle : le chantier de la future déviation de la RN147 à Lussac-les-Châteaux devrait bien commencer en 2022, pour une ouverture de la route quatre ans plus tard à ses presque 15.000 véhicules par jour. La mauvaise, c'est que ces huit kilomètres (1) coûteront beaucoup plus cher que prévu. Le budget prévisionnel est désormais de 143 millions d'euros ; 49 de plus que les 94 millions annoncés initialement.

Le chiffre a été donné lundi 28 décembre 2020, au cours d'une visioconférence réunissant les principaux acteurs et financeurs de ce dossier au long cours : Préfecture de la Vienne, Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), Département de la Vienne, Région Nouvelle-Aquitaine et commune de Lussac-les-Châteaux, notamment.

36 millions de plus pour les trois viaducs Cette réunion faisait suite à la question posée par le sénateur Bruno Belin au ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, sensible à la question de la liaison Poitiers Limoges, étant aussi élu de Haute-Vienne (lire notre article de mardi, RN 147 : Un alignement des planètes).

Sur ces 49 millions de dépassement à Lussac, près de 36 sont liés aux trois viaducs : la nouvelle route devra passer au-dessus de la Vienne, mais aussi franchir deux de ses affluents, les ruisseaux du Goberté (côté Gouëx Mazerolles) et des Âges (à Chantegros de Lussac).

« Les études en cours pour le dossier d'autorisation environnementale ont mis en évidence la nécessité de rechercher des solutions techniques plus complexes qu'initialement prévues (...) pour franchir des zones sensibles (la rivière la Vienne, carrières...) avec l'objectif de préserver la continuité écologique et réduire les impacts du projet sur le milieu naturel », explique la Dreal, par l'intermédiaire de la Préfecture de région.

« Les piles du pont pour franchir la Vienne seront plus espacées que prévu, il faudra installer des pieux pour passer les carrières à Mazerolles et il y aura des passages pour les animaux », détaille un des participants à la réunion, qui « s'étonne » que ces contraintes et aménagements n'aient pas été mieux anticipés.

Du côté des élus, l'ampleur du surcoût fait en effet tousser, même s'il ne semble pas compromettre l'opération. Le coût du chantier est partagé entre le Département de la Vienne (37 %), l'État (35 %) et la Région Nouvelle-Aquitaine (28 %).

« On conserve la même clé de répartition mais avec le surcoût, tout le monde voit sa part augmenter, résume la vice-présidente régionale, Reine-Marie Waszak. Pour la Région, cela représente 13,55 millions d'euros de plus. Cela a été acté et validé, avec un avenant pour ce surcoût. »

« On conserve la même clé de répartition mais avec le surcoût, tout le monde voit sa part augmenter, résume la vice-présidente régionale, Reine-Marie Waszak. Pour la Région, cela représente 13,55 millions d'euros de plus. Cela a été acté et validé, avec un avenant pour ce surcoût. »

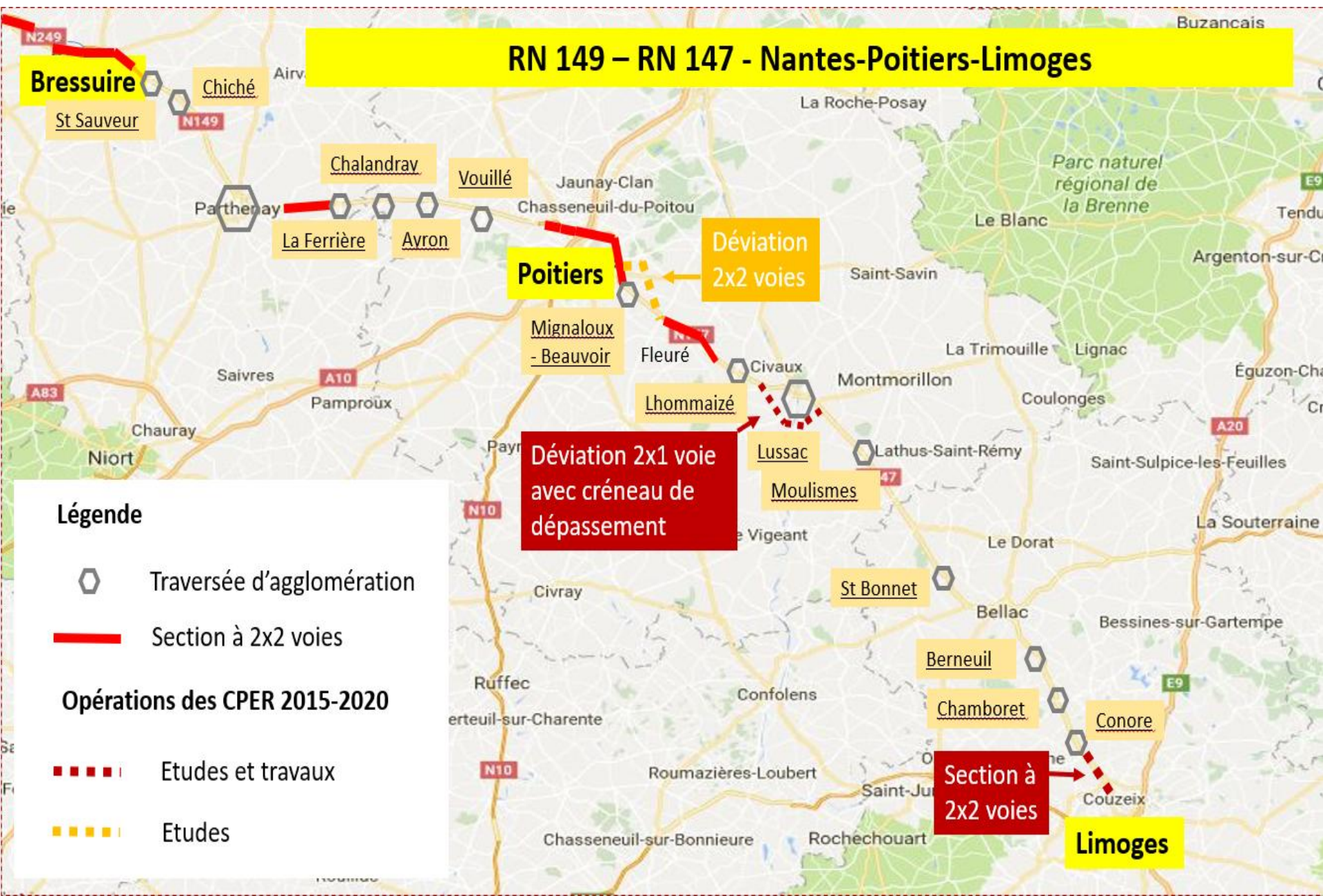
Du côté de l'État, on assure que « tous les moyens sont mis en œuvre pour la réalisation de cette opération prioritaire ». La déviation de Lussac pourrait bénéficier notamment de crédits liés au plan de relance. L'autoroute à l'horizon Au conseil départemental, premier contributeur du projet, la question des 18 millions d'euros supplémentaires (l'enveloppe initiale était de 35 millions) sera débattue en janvier, indique la vice-présidente Marie Desroses. « C'est un impact important pour les finances de chaque collectivité mais on fera ce qu'il faut pour la déviation de Lussac », assure-t-elle, précisant que le Département s'est aussi engagé sur la déviation suivante, Lhommaizé, qui fera la jonction entre celles de Fleuré (déjà construite) et de Lussac-les-Châteaux.

À l'horizon, apparaît également le projet d'autoroute Poitiers Limoges, qui emprunterait idéalement les nouvelles sections de la nationale, « pour ne pas doubler les infrastructures, précise Reine-Marie Waszak : « La question de l'entrée de Poitiers restant entière. »

Une nouvelle réunion est programmée sur le sujet la semaine prochaine, en Haute-Vienne.

(1) En deux fois une voie, avec des créniaux de dépassement.

OPÉRATIONS INSCRITES AU CONTRAT DE PLAN ÉTAT RÉGION 2015-2020



- **LES CONTRATS DE PLAN ETAT RÉGION (CPER)** constituent un **outil de développement** entre l'État et les Régions, par la mise en œuvre de projets structurants. Les CPER viennent **renforcer la politique d'aménagement au service de l'égalité des territoires**.

Périmètre du CPER

- Les contrats de plan ont vocation à **financer les projets** exerçant un effet levier pour l'investissement local. Les projets se concentrent autour de **six volets** définis comme des investissements dans l'avenir :
 - mobilité multimodale,
 - enseignement supérieur, recherche et innovation,
 - transition écologique et énergétique,
 - numérique,
 - innovation, filières d'avenir et usine du futur,
 - territoires
- À ces six volets, s'ajoute une priorité transversale, l'emploi.

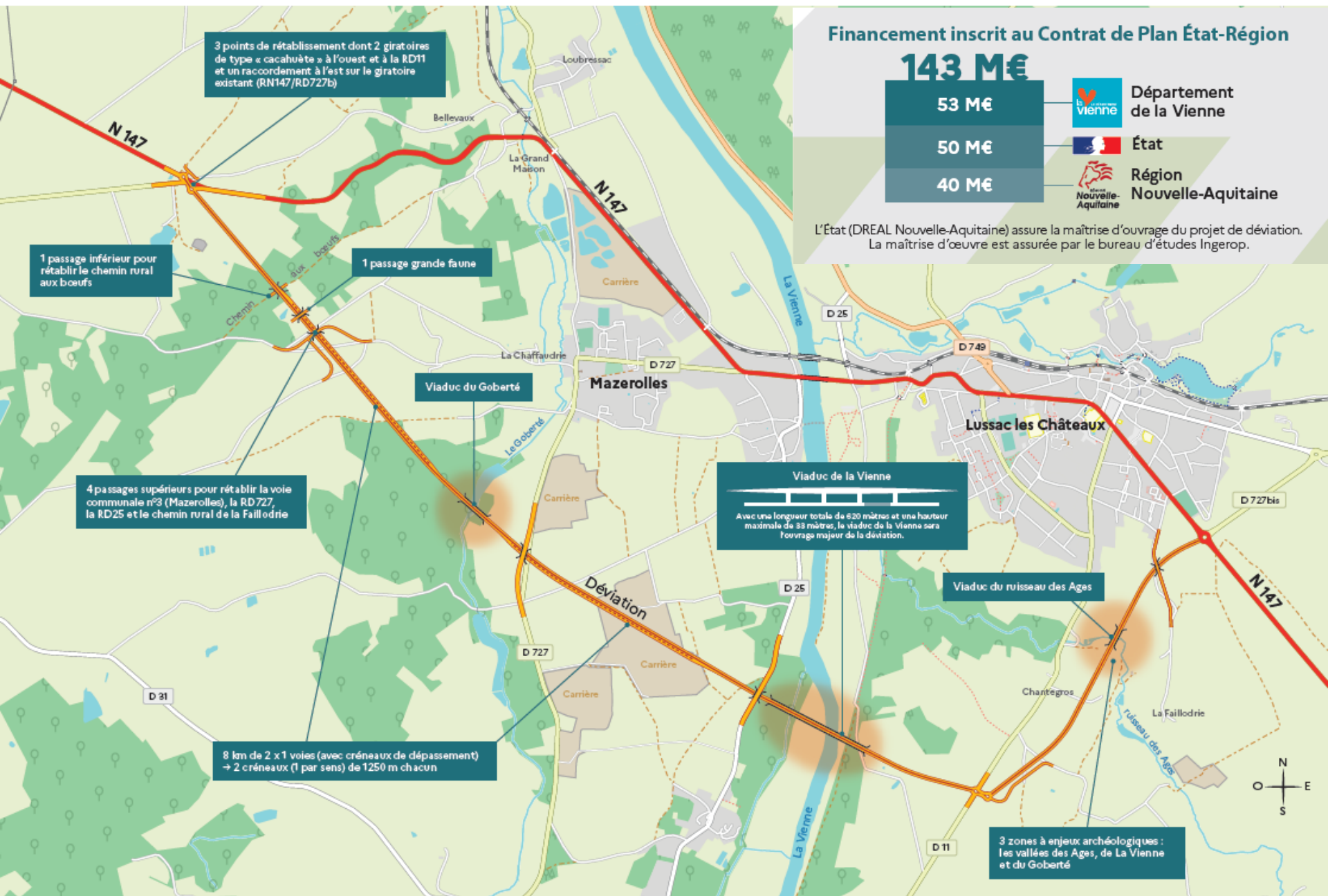
LE CONTRAT DE PLAN ETAT RÉGION CPER 2015/2020 :

- Cofinancement des études État/Région/Département pour la **Déviation de Mignaloux-Beauvoir**
- Il couvrait les études d'opportunité et préalables jusqu'à l'enquête publique et d'éventuelles acquisitions foncières d'opportunité liées au fuseau préférentiel du projet issu des études préalables à la Déclaration d'Utilité Publique.
- **Montant 5M€** dont 1M€ État (20%), 2M€ CD86 (40%), 2M€ Grand-Poitiers (40%),



Le tracé de la déviation de Lussac-Les-Châteaux

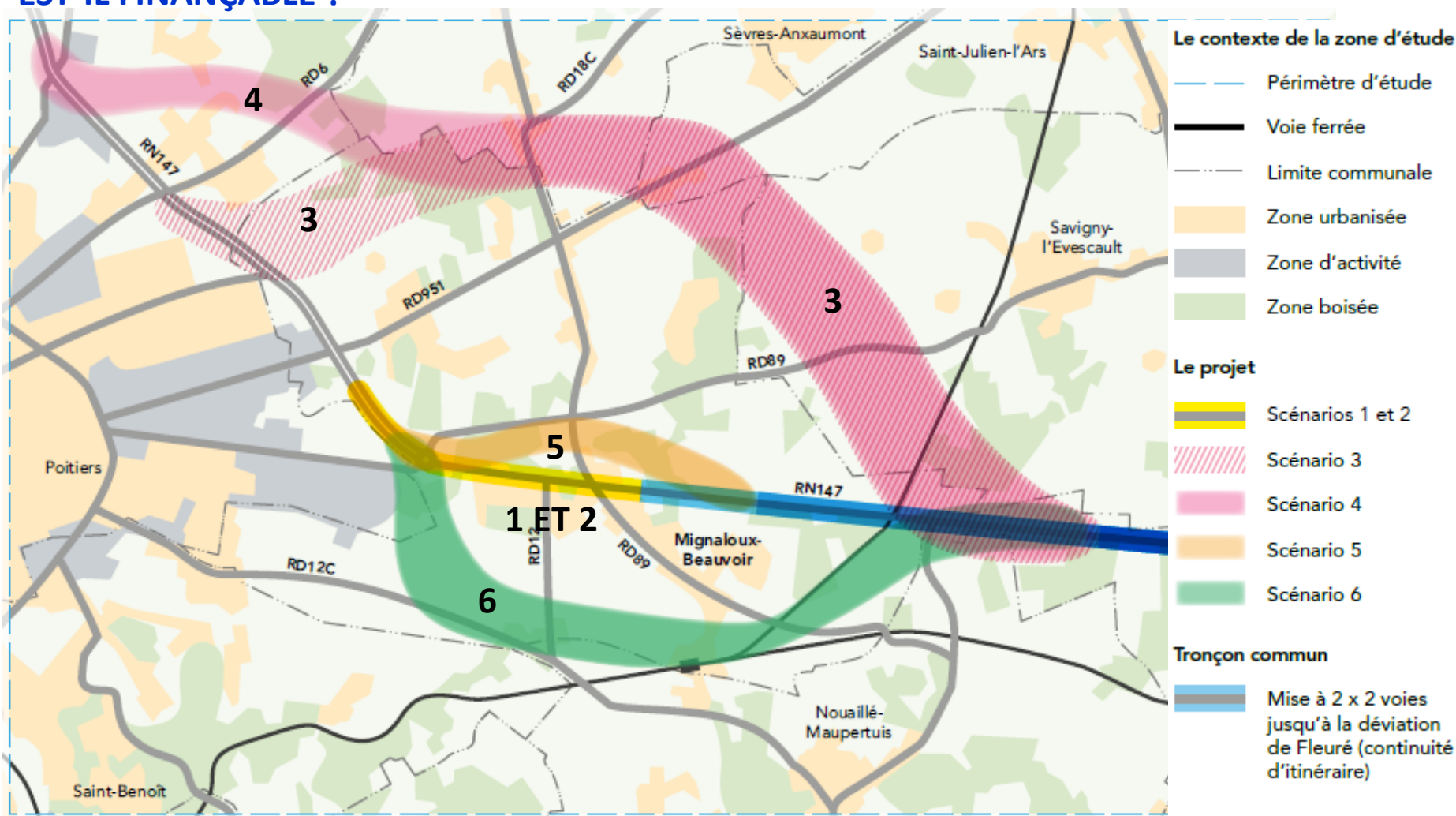
(Source DREAL-info chantier)



APRÈS L'ABANDON DE L'AUTOROUTE A147 QUID DU PROJET 2019 ???

RAPPEL DES SIX SCÉNARIOS PROPOSÉS DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DE 2019

Y-A-T-IL UN CONSENSUS POSSIBLE ?
EST-IL FINANÇABLE ?



SCÉNARIO 3 – 8km

DECAPE

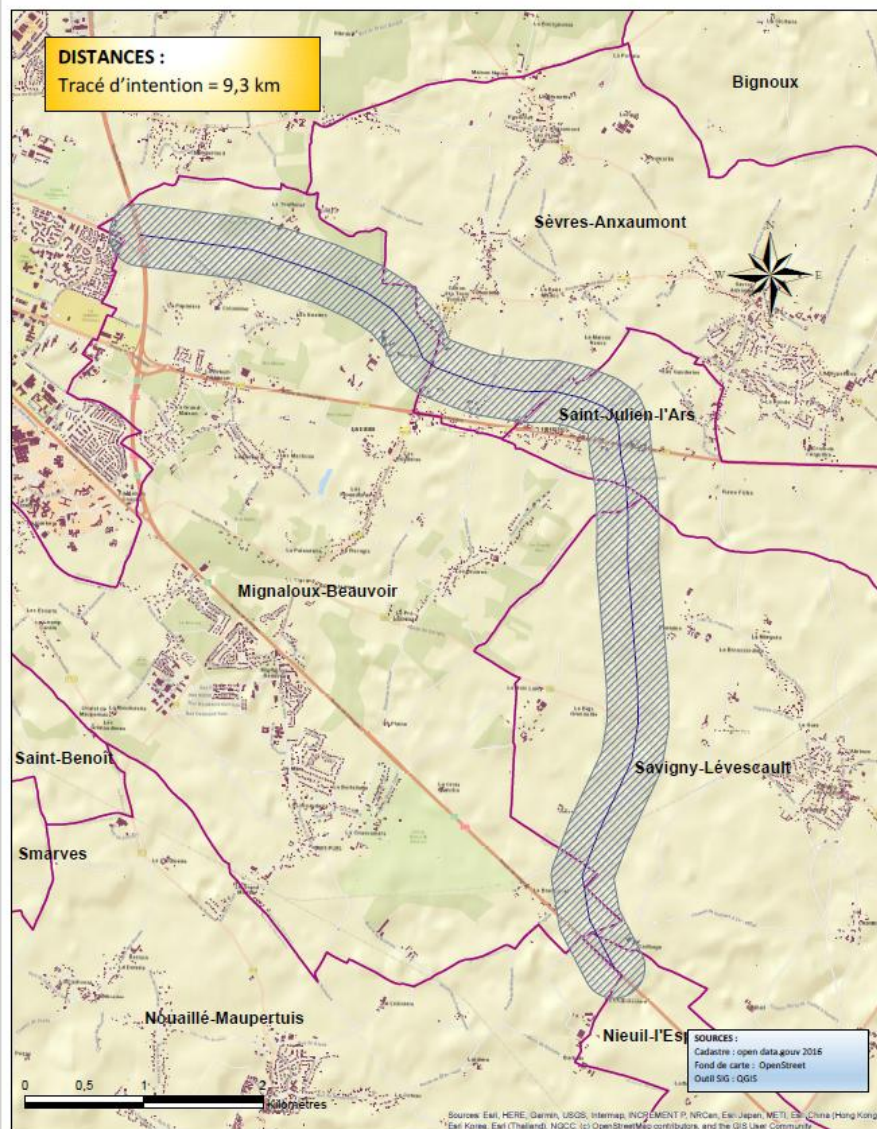
Défense du Cadre de vie, du Patrimoine et de
l'Environnement de Mignaloux-Beauvoir

SC3 à 250M DU BORD DE LA DEVIATION

173 habitations dans le périmètre

DISTANCES :

Tracé d'intention = 9,3 km



DECAPE

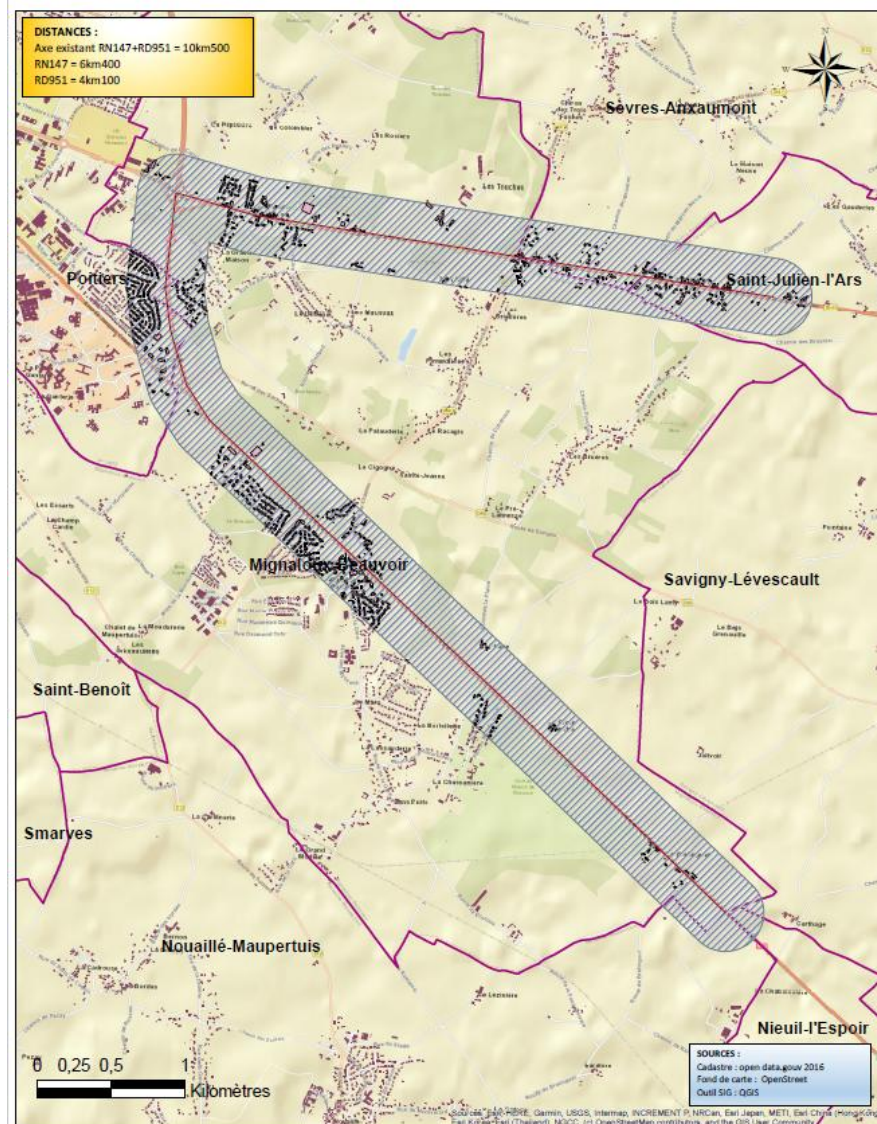
Défense du Cadre de vie, du Patrimoine et de
l'Environnement de Mignaloux-Beauvoir

EXISTANT à 250M DU BORD DE LA CHAUSSEE

2058 habitations dans le périmètre

DISTANCES :

Axe existant RN147+RD951 = 10km500
RN147 = 6km400
RD951 = 4km100

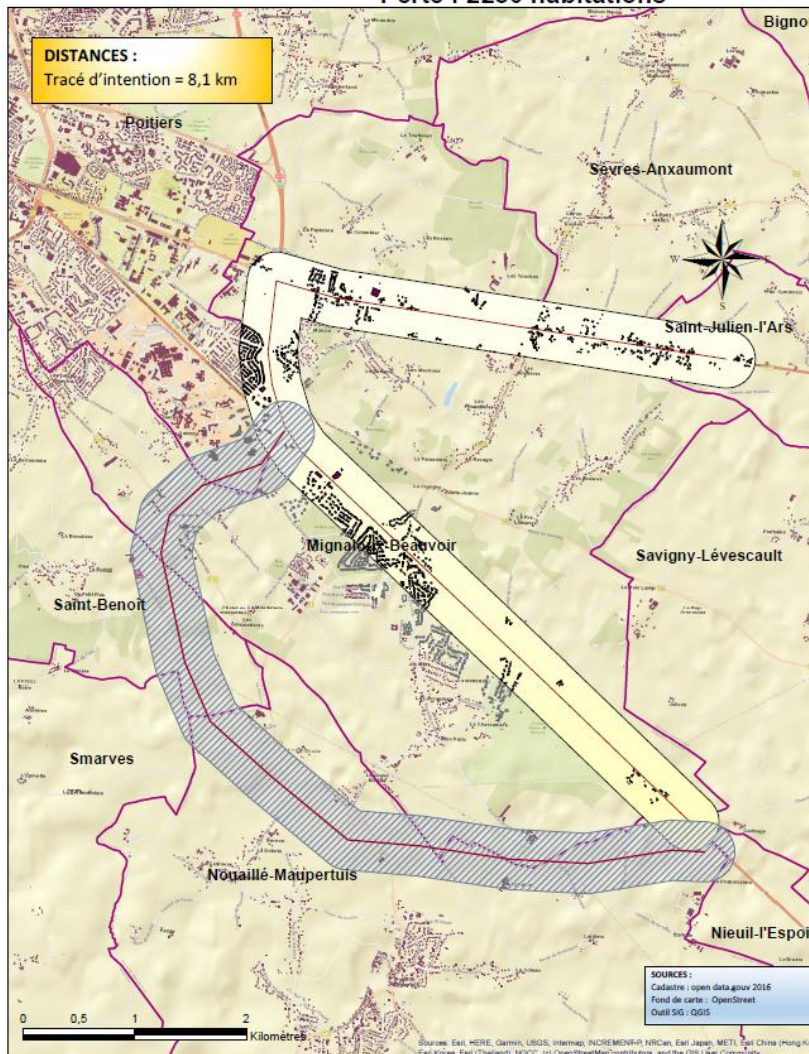


DÉCAPE

Défense du Cadre de vie, du Patrimoine et de l'Environnement de Mignaloux-Beauvoir

SC6 à 250M DU BORD DE LA DEVIATION
173 habitations dans le périmètre

Perte : 2230 habitations

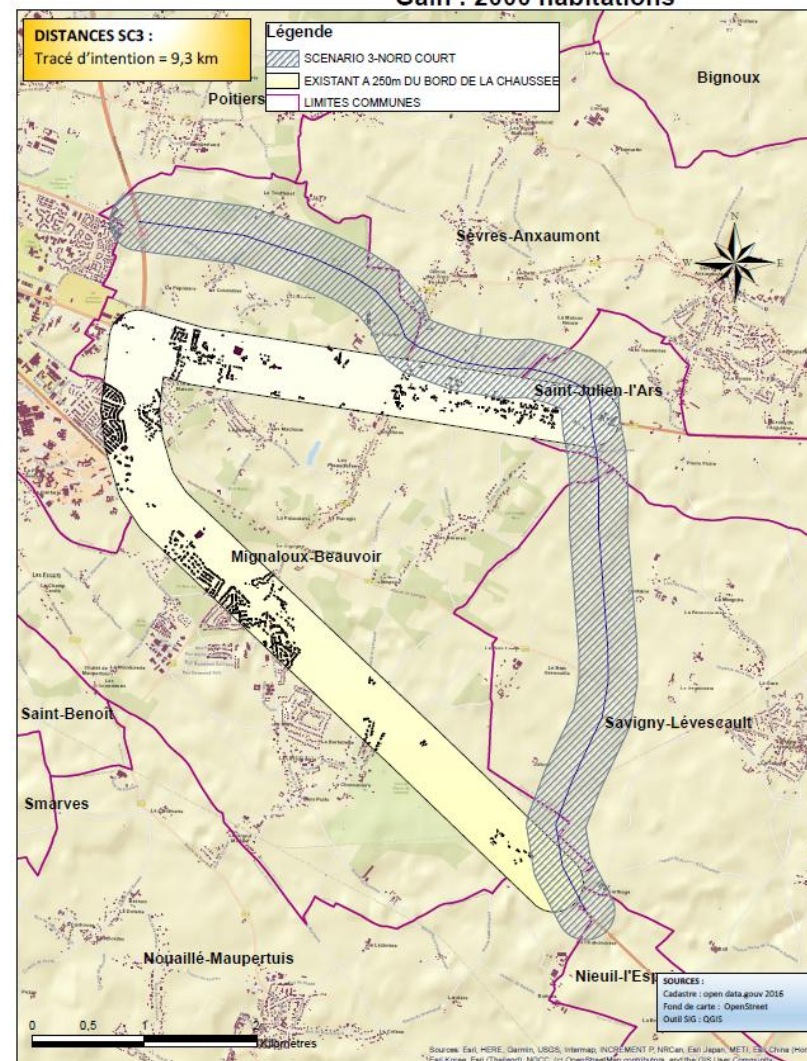


DÉCAPE

Défense du Cadre de vie, du Patrimoine et de l'Environnement de Mignaloux-Beauvoir

SC3 à 250M DU BORD DE LA DEVIATION
173 habitations dans le périmètre

Gain : 2000 habitations



ETUDE DE MOBILITÉ 2021 DE L'ENTRÉE SUD-EST DE POITIERS – RN147: PRINCIPAUX AXES DE L'ÉTUDE DE MOBILITÉ DE GRAND POITIERS



Des projets complémentaires à forts enjeux de report modal :



■ Boulevard urbain - Requalification de la RN147 et de l'avenue J. Cœur de Mignaloux à la rue Raoul Follereau



■ BHNS Poitiers – Mignaloux



■ Schéma cyclable avec 3 axes structurants et un maillage de rabattement/diffusion



■ Réseau express d'autocars entre Poitiers et Chauvigny, Fleuré et La Villedieu-du-Clain



Des projets d'accompagnement qui renforcent les mesures précédentes :



■ Nouveau contournement de Mignaloux (réduction du trafic dans la traversée de Mignaloux, opportunité de développement du maillage cyclable et TC express)



■ Navette Gare de Mignaloux – CHU/Université + PEM Gare de Mignaloux



■ Développement du maillage viaire à Mignaloux



■ Politique de stationnement



Des projets au coût élevé et aux effets limités sur le report modal



■ Renforcement ligne ferroviaire Poitiers – Lussac



■ Réouverture ligne ferroviaire Mignaloux – Chauvigny

GRAND POITIERS
Communauté urbaine



Étude multimodale de Déplacements dans le cadre de l'aménagement de l'entrée Sud-est de Poitiers-RN147
Comité de pilotage 2 mars 2021



Avis Décape

Source dossier mobilité Grand Poitiers

ANALYSE DÉCAPE 2021

DÉCAPE

Défense du Cadre de vie, du Patrimoine et de
l'Environnement de Mignaloux-Beauvoir

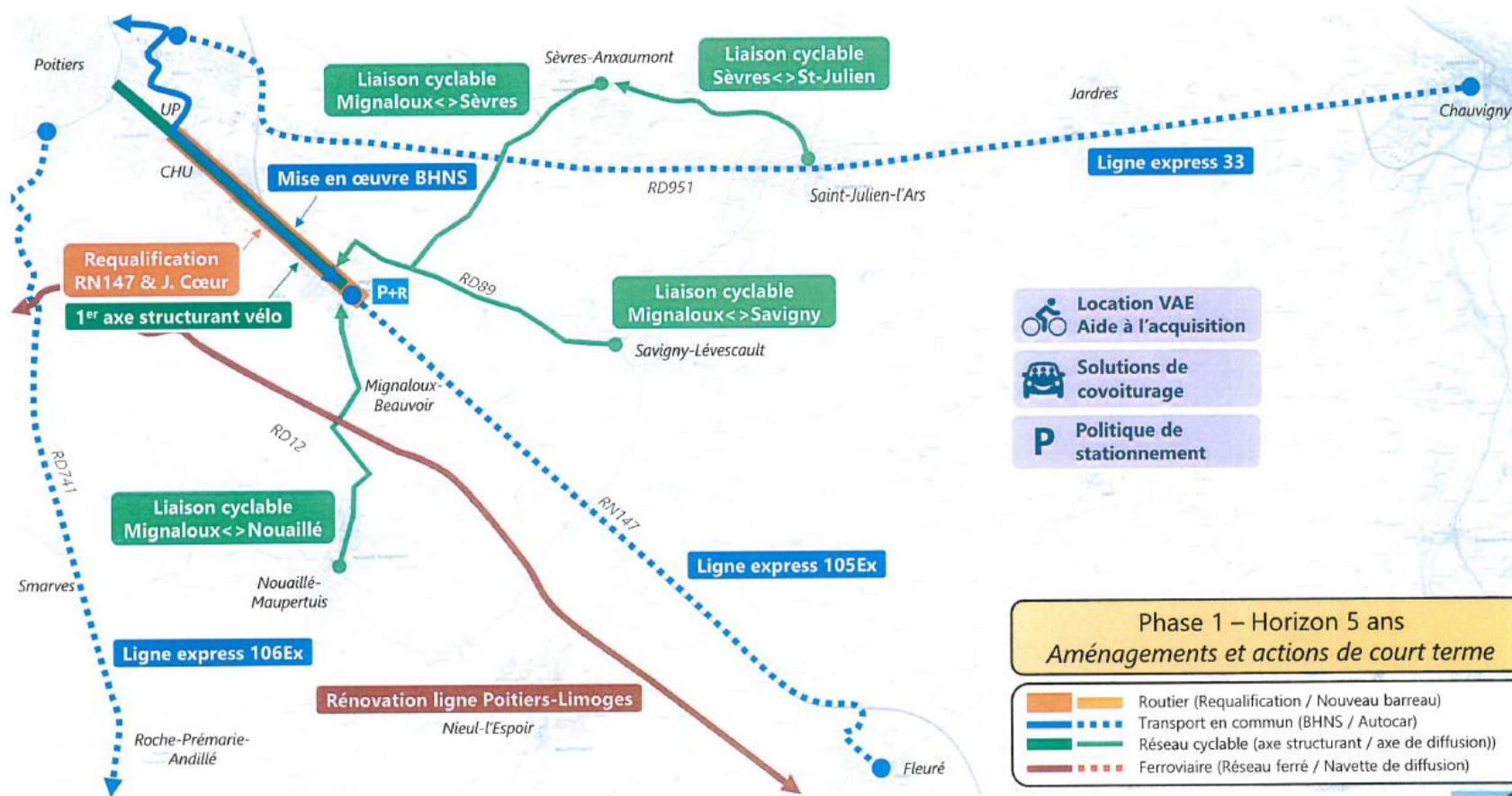
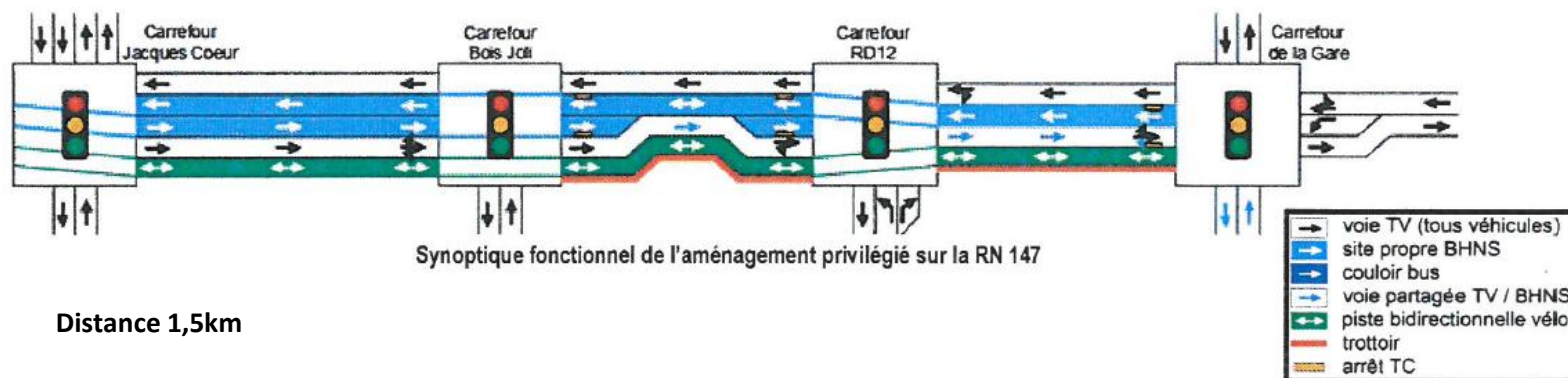
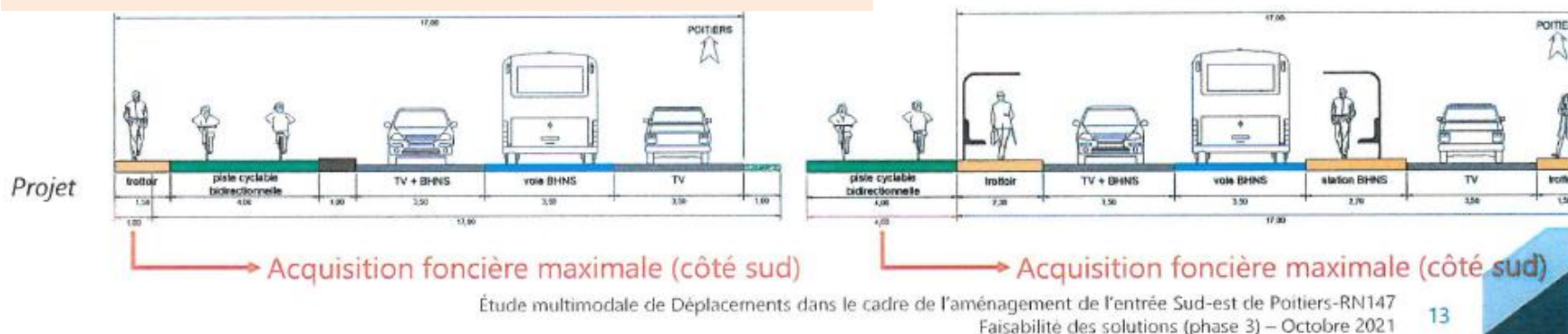


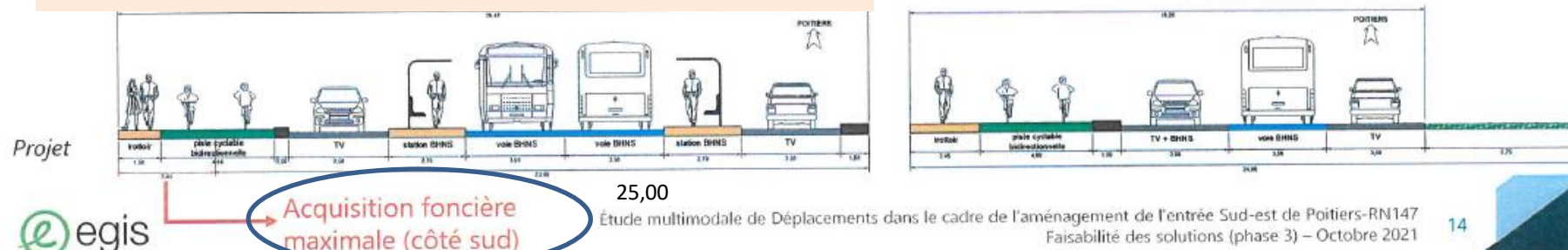
SCHÉMA DE PRINCIPE TRONÇON GIRATOIRE RN147 / MIGNALOUX

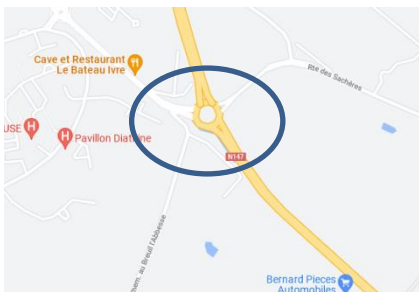


Carrefour de la gare à la route de Nouaillé



Carrefour de la route de Nouaillé (RD12)

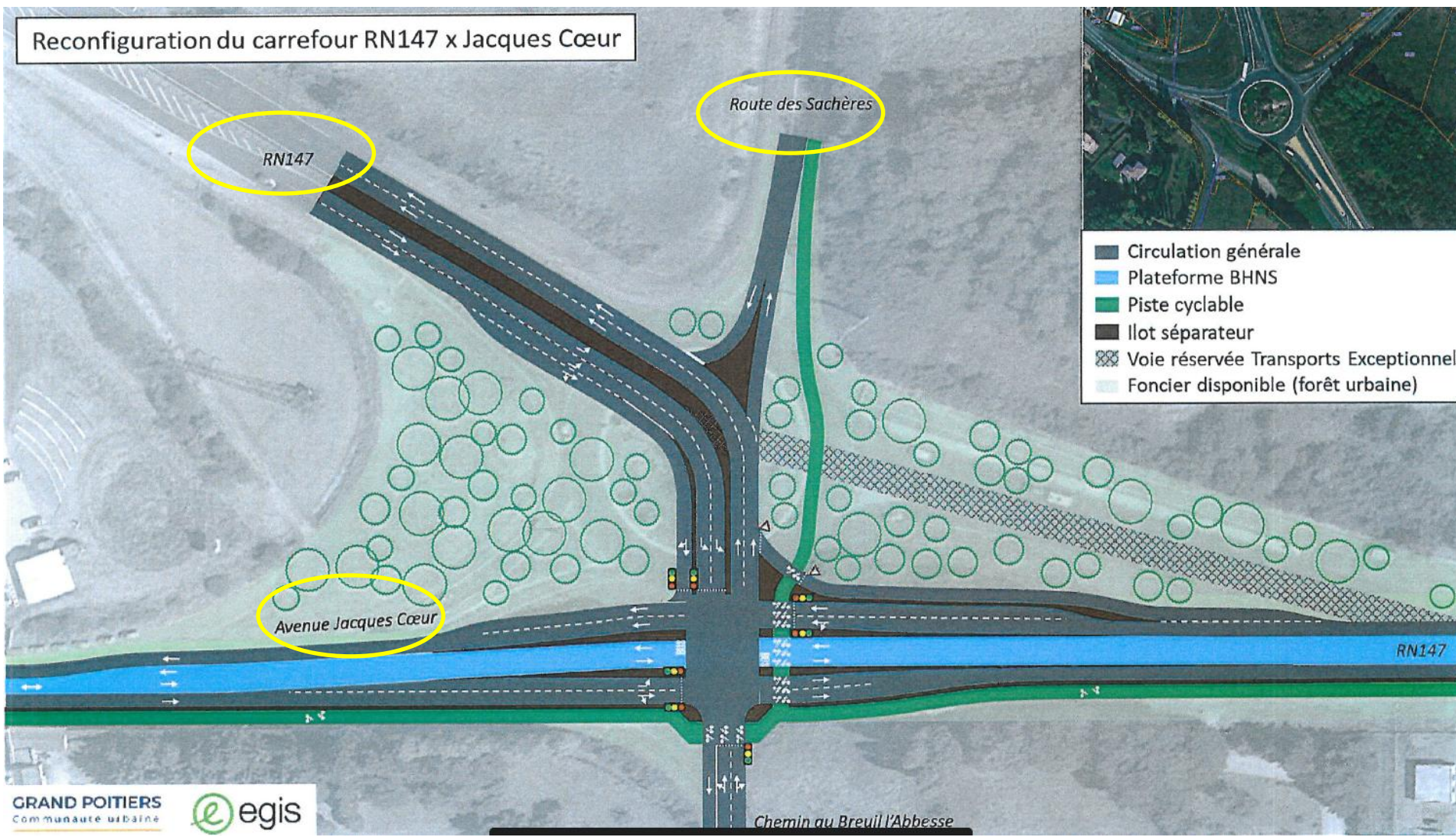




Carrefour à feux à la place du giratoire de la RN147

Carrefour Avenue Jacques Cœur et liaison nord-est

Reconfiguration du carrefour RN147 x Jacques Cœur



- Insérer la station BHNS au plus proche de la rue de la Gare, avec un traitement amélioré des traversées des modes actifs ;
- Dégager un potentiel maximum de 140 places (dont 3 PMR) avec un traitement paysager qualitatif. La jauge réduite à 100 places permet d'envisager un traitement paysager encore plus valorisant.

Parking
multimodale de
140 places
Voir 100 places si
Aménagement
paysager
valorisant !



DÉCAPE

Défense du Cadre de vie, du Patrimoine et de
l'Environnement de Mignoloux-Beauvoir

Avenant au Contrat de Plan État Région 2021/2027 :

Pour la RN149 :

- 3 M€ pour la Vienne et les Deux-Sèvres, avec un financement de l'État de 50 %, soit chacun 1,5 M € avec la participation financière de la Région Nouvelle-Aquitaine.

- Grand-Poitiers, le Département et la Communauté de Communes du Haut-Poitou apportent la contrepartie au financement de l'État à hauteur de 750 k€, soit de 300 k€ chacun pour le CD 86 et la CUGP, et 150k€ pour la CCHP.

Pour la RN147 :

- 4M€ à parts égales pour les départements de la Haute-Vienne et de la Vienne comprenant les déviations de Lhonnaizé et de Mignaloux-Beauvoir. Des adaptations aux projets initiaux et liés aux contextes financiers, juridiques et environnementaux seront conduites.

- **Pour l'entrée sud-est de Poitiers, déviation de Mignaloux-Beauvoir**, un consensus semble se dessiner entre Grand-Poitiers, le Département et l'État. L'ensemble des partenaires ont convenu que le contournement devait être un préalable avant tout aménagement de boulevard urbain, car **irréalisable dans les conditions actuelles de trafics poids-lourds**.